

Paris, le 25 novembre 2022

Budgets locaux : les petites villes partiellement entendues par la Première ministre

L'Association des petites villes de France que préside Christophe Bouillon, ancien Député de Seine-Maritime et Maire de Barentin, et dont le Président délégué est Loïc Hervé, Sénateur de Haute-Savoie, prend acte avec satisfaction de certaines mesures annoncées hier par la Première ministre, Elisabeth Borne, en clôture du Congrès des maires.

Certaines de ces mesures contribueront en effet à desserrer l'étau qui pèse sur les budgets des collectivités territoriales. En effet, la préparation de ces budgets s'annonce particulièrement difficile dans de très nombreuses petites villes en raison des tensions inflationnistes et notamment de l'explosion des prix de l'énergie.

C'est avec raison que l'APVF avait parlé en septembre dernier lors de ses dernières Assises de risque de « blackout territorial » et de menaces très lourdes sur l'investissement local en 2023 avec des conséquences très négatives pour l'économie et l'emploi. La Première ministre a en partie entendu le message de l'APVF en abandonnant l'idée de remettre en vigueur les « contrats de Cahors » encadrant la dépense locale avec menace de sanction à l'appui.

La Première ministre a également annoncé un assouplissement de l'« amortisseur électricité » et du filet de sécurité qui pourrait permettre à davantage de communes d'en bénéficier. Il s'agit de mesures qui vont incontestablement dans la bonne direction mais qui demandent encore à être complétées.

Ainsi, à l'instar du Sénat qui vient de voter de nouvelles dispositions, élargissant le filet de sécurité ainsi que l'indexation de la DGF sur l'inflation prévisionnelle de 2023, l'APVF demande au gouvernement de prendre en compte ces mesures votées par la Haute Assemblée eu égard au risque de chute historique de l'investissement local en 2023 en raison de l'explosion des coûts de fonctionnement des collectivités territoriales.

La situation inédite que nous vivons commande des mesures inédites à la hauteur des enjeux.

Association des petites villes de France

« Porter la voix des maires des petites villes »

L'Association des petites villes de France fédère depuis 1990 les petites villes de 2.500 à 25.000 habitants, pour promouvoir leur rôle spécifique dans l'aménagement du territoire. Elle compte aujourd'hui près de 1200 adhérents, présents dans tous les départements de France métropolitaine et d'outre-mer.

